



Politique culturelle

*Terrebonne,
à caractère culturel!*

VILLE DE TERREBONNE
Direction du loisir et de la
vie communautaire



Terrebonne
Une histoire de vie



Cette publication a été réalisée par la Ville de Terrebonne grâce à la contribution de nombreuses parties prenantes et en partie grâce au soutien de l'Entente de développement culturel entre la Ville de Terrebonne et le ministère de la Culture et des Communications.

Direction du loisir et de la vie communautaire

de la Ville de Terrebonne
940, montée Masson, suite 102
Terrebonne (Québec)
J6W 2C9

Téléphone : 450 961-2001

Courriel : loisirs.terrebonne@ville.terrebonne.qc.ca

Site Web : www.ville.terrebonne.qc.ca/

Politique culturelle de la Ville de Terrebonne

Dépôt légal – mai 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-9821732-0-0 (version imprimée)

ISBN 978-2-9821732-1-7 (version électronique)

Photo de la page couverture :

Centre d'artistes ROND-POINT REBU-TECH (2022)

Résidence de création et exposition collective

Projet réalisé dans le cadre de l'Entente de développement culturel entre la Ville de Terrebonne et le ministère de la Culture et des communications

@Olivier Lamarre

Tous droits réservés pour tous les pays.

Ville de Terrebonne – 2023

Prendre note que les images utilisées dans ce présent document ont pour objectif de représenter une partie de la richesse et du dynamisme culturel de Terrebonne. Bien sûr, vous comprendrez que nous ne pouvions représenter l'ensemble des artistes, des artisans, des organismes, des partenaires, des acteurs culturels, des projets ainsi que les nombreux lieux culturels significatifs à Terrebonne.

Page couverture

Chadi Ayoub

Oeuvre « **Bain D'Faces** »

Centre d'artistes **ROND-POINT**

REBU-TECH (2022) - Résidence de création et exposition collective

Projet réalisé dans le cadre de l'Entente de développement culturel entre la Ville de Terrebonne et le ministère de la Culture et des Communications

@Olivier Lamarre

Sur cette page

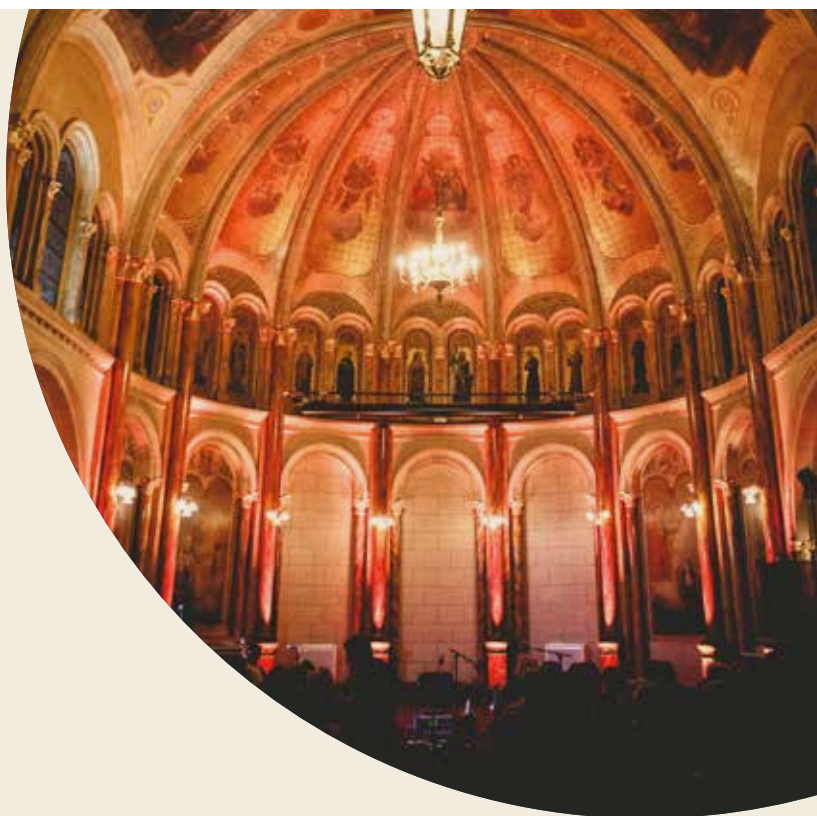
Gala Coupe ça court (2022)

Table des matières

Introduction	5
Démarche d'élaboration de la Politique culturelle	7
Bilan de la Politique culturelle 2012-2022	10
Portrait du milieu	13
Territoire et population ¹	13
Équipements, installations et sites à vocation culturelle	15
Acteurs culturels.....	16
Intervention municipale	18
Leviers.....	20
Complémentarité avec les autres orientations municipales.....	23
Partage des responsabilités municipales	24
Fondements de la Politique	26
Vision	26
Principes	26
Axes d'intervention, orientations et objectifs	27
Axe 1 :	
Citoyenneté et vitalité culturelles.....	27
Axe 2 :	
Synergie culturelle	29
Axe 3 :	
Affirmation du caractère culturel terrebonnien	31
Modalités de suivi	33
Remerciements	34



Grande vente de livres des bibliothèques de Terrebonne (2023)



1

Introduction

Quiconque habite, travaille ou étudie à Terrebonne pourra le confirmer : les lieux et représentations de la ville les plus souvent évoqués par un interlocuteur externe relèvent du patrimoine et de la culture. Le Vieux-Terrebonne, l'Île-des-Moulins ou le Théâtre du Vieux-Terrebonne, et tous les événements, activités, et spectacles qu'ils accueillent, incarnent la ville et en constituent le caractère distinctif.

Ailleurs dans la ville, la culture foisonne : un sculpteur matérialise sa vision du monde ; un orchestre répète ; des écoliers rencontrent un documentariste ; une autrice est en résidence à la bibliothèque du quartier ; les parcs s'animent de prestations théâtrales, musicales ou cinématographiques ; les adolescents filment, dessinent ou écrivent des histoires d'horreur ; des aînés donnent vie à une œuvre collective avec l'appui d'un sculpteur ; des tout-petits s'initient à la musique et à la danse ; un historien consigne le fruit de ses recherches ; des étudiants font de l'impro ; un disque-jockey échantillonne des sons ; une promeneuse contemple une œuvre dans un parc ; des jeunes et des moins jeunes apprennent à tisser, à tricoter, à cuisiner, à travailler le métal, le cuir, le bois.

La culture fait partie du quotidien, elle ponctue les petits et les grands moments de la vie privée ou collective. Elle exprime, magnifie, rassemble, élève, soigne, instruit et divertit. Dans la Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles de 1982, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) définit la culture comme étant « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

Concerts sans frontières (2022)
Chapelle du Collège Saint-Sacrement



POP ton été (2022)
Scène permanente au parc Saint-Sacrement

L'UNESCO indique également que « du patrimoine culturel aux industries culturelles et créatives, la culture est à la fois un catalyseur et un vecteur de dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable ». En ce sens, la culture transcende largement l'expérience individuelle et devient un objet qui relève du bien public. À ce titre, elle doit être considérée comme une composante importante de la vitalité d'une communauté et un gage de sa santé.

La culture est identité et empreinte, témoignant à la fois de l'héritage, du présent et du devenir. Terrebonne n'échappe pas à cette dynamique. Sans prétendre qu'elle soit comparable à l'Égypte ancienne ou à l'Italie de la Renaissance, Terrebonne demeure soumise aux mêmes mécanismes qui ont façonné et façonnent toujours les grandes civilisations et sociétés, et dont la culture est le ferment.

C'est en reconnaissant l'omniprésence et le rôle structurant de la culture pour la communauté ainsi que le rôle qui lui revient à titre de gouvernement de proximité que la Ville de Terrebonne renouvelle, par cette politique culturelle, son engagement à soutenir, à favoriser et à valoriser le développement culturel au sein de son territoire. La présente politique s'inscrit dans la suite des orientations de l'édition précédente (2012) et exprime la volonté de l'administration municipale de consolider ses actions en la matière dans une perspective de bénéfices individuels et collectifs. Et ce, afin que plus que jamais, on puisse affirmer : « Terrebonne, à caractère culturel » !



2

Démarche d'élaboration de la Politique culturelle

En 2020, alors que la Politique culturelle de la Ville de Terrebonne datant de 2012 approchait son dixième anniversaire, l'administration municipale a jugé qu'il était bon d'en revoir la portée et les objectifs. Cette actualisation répond à l'évolution de la situation en matière d'intervention culturelle au sein du territoire ainsi qu'aux nouveaux enjeux et besoins des citoyens, des artistes, des artisans et des organisations. De surcroît, l'adoption en 2018 de la nouvelle politique culturelle du Québec, intitulée *Partout, la culture*, a nourri la réflexion de la Ville quant à la pertinence de revoir son positionnement et son engagement en matière de développement culturel.

La Commission de la culture, du patrimoine et du tourisme, un comité permanent composé d'élus et d'employés municipaux, a mandaté la Direction du loisir et de la vie communautaire afin de mener à bien la démarche d'élaboration de la présente politique culturelle de la Ville de Terrebonne. Pour y arriver, la Direction du loisir et de la vie communautaire a fait appel aux services d'une firme externe ayant pour mandat de réaliser une partie des travaux, principalement la recherche, l'analyse et les consultations en lien avec les avant-projets de politique et de plan d'action. De son côté, l'équipe municipale a pris en charge l'élaboration des documents préparatoires, la rédaction finale de la Politique et du plan d'action et la conception graphique des documents finaux.

Active ton hiver (2022)
Animation hivernale à l'Île-des-Moulins
Société de développement culturel
de Terrebonne (SODECT)



Festival La Bordée (2023)



Marché de Noël (2022)
Animation hivernale à l'Île-des-Moulins
Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT)

Entre 2021 et 2023, les activités suivantes ont été réalisées.

- Janvier 2021 – Bilan de la Politique culturelle adoptée en 2012.
- Mai à novembre 2021 – Lecture des documents préalables (bilans et portraits produits par la Ville), analyse du contexte d'intervention, recherche et analyse de comparables, état des lieux et élaboration du portrait de la situation actuelle.
- Novembre à décembre 2021 – Consultations :
 - sondage en ligne auprès des citoyens (2 135 répondants);
 - tables rondes auprès d'intervenants culturels (36 participants);
- Janvier à février 2022 – Élaboration des avant-projets de la Politique et du plan d'action.
- Mai 2022 – Présentation et validation des fondements, des orientations et des objectifs généraux du projet de politique auprès des membres de la Commission de la culture, du patrimoine et du tourisme.
- Juin à août 2022 – Élaboration de la version définitive de la Politique et de la version préliminaire du plan d'action 2023-2025.
- Novembre 2022 – Tenue d'un rendez-vous culturel visant à présenter le projet de politique et à valider le plan d'action auprès des intervenants du domaine culturel.
- Décembre 2022 à mai 2023 – Finalisation de la Politique et du plan d'action, adoption, lancement et début de la mise en œuvre.



3

Bilan de la Politique culturelle 2012-2022

La Politique culturelle 2012-2022 de la Ville a joué un rôle indéniable en ce qui a trait à la planification et à la cohérence du développement culturel à Terrebonne. Elle a entre autres permis d'en établir les fondements et les principes, et de proposer des orientations et des objectifs pertinents pour le contexte de l'époque.

Le bilan de cette politique confirme l'impact structurant de cette première édition, de laquelle ont en effet découlé des plans d'action municipaux ainsi que quatre ententes conjointes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Ces plans et ententes ont permis de planifier, de déployer et de soutenir la vitalité culturelle terrebonnoise.

**Olivier Lamarre -
Œuvre «Trop Branchée»**
Centre d'artistes ROND-POINT
REBU-TECH (2022) - Résidence de
création et exposition collective
@Olivier Lamarre



Bibliothèque de Lachenaie (2021)



Animation lors de l'événement Les Sucres d'antan (2023) organisé par la Cité GénérAction 55+

Voici quelques-unes des retombées importantes de la Politique culturelle 2012-2022.

- Offre de spectacles gratuits, *Concerts sans frontières* et *Pop ton été!*
- Adoption de la Politique d'intégration et de restauration d'œuvres d'art au domaine public.
- Déploiement d'un portail culturel en ligne (2012-2021).
- Bonification substantielle des activités d'animation et des conférences dans les bibliothèques.
- Réalisation d'études relatives aux besoins de développement (Étude sur les besoins en matière d'installations culturelles, Plan de développement des bibliothèques)
- Bonification des activités et programmes visant des groupes particuliers de la population (espace-lecture à l'Île-des-Moulins, activités pour les jeunes, création du concours *Coupe ça court!* pour les adolescents, spectacles dans des CHSLD, concerts commentés à la Cité GénérAction 55+, programme *Jeune reporter culturel*, ateliers de cocréation en arts médiatiques et création de vidéos et de slams avec des personnes issues de l'immigration, etc.).
- Implantation de la technologie RFID dans les bibliothèques
- Bonification générale de l'offre d'activités de loisir culturel et de pratique artistique amateur au sein de l'offre municipale.
- Mise en valeur des artistes, artisans et œuvres de Terrebonne (art public sur certains édifices municipaux, prêt d'œuvres par la collection de l'Artothèque, inventaire des œuvres d'art sur le territoire, réalisation de portraits vidéo d'artistes, déploiement et soutien d'événements dont *Terrebonne en art*, *Artdoise* et le symposium de l'Association des artistes en arts visuels de Terrebonne).
- Expositions d'arts visuels à la bibliothèque de Lachenaie et dans certains centres communautaires.
- Réalisation et diffusion de capsules historiques tournées dans le Vieux-Terrebonne.
- Création et installation d'un circuit de panneaux d'interprétation du patrimoine dans le secteur du Vieux-Terrebonne.
- Création d'un parcours théâtral et vidéo-guide intitulé *Au Feu!* dans les rues du Vieux-Terrebonne
- Développement et consolidation de partenariats culturels (artistes, organismes, instances officielles, etc.).
- Réalisation de plusieurs projets de médiation culturelle et de cocréation.
- Déploiement d'un programme annuel de soutien aux arts et à la culture, d'un programme d'acquisition d'œuvres d'art.
- Embauche d'un ressource permanente dédiée au développement culturel.

Une décennie de développement culturel municipal à Terrebonne en chiffres :

25 M\$ | d'investissements directs

 **40** | projections cinématographiques

50 expositions →

Plus de **20 projets** de médiation culturelle 

250 spectacles gratuits



ET PRÈS DE



200 000 spectateurs



Près de **50 bourses remises** à des artistes



Plus de **25 œuvres** acquises par la Ville

Quatre ententes culturelles conclues avec le MCCQ

12 500

inscriptions aux activités de loisir culturel



Plus de **5 millions** de visites en personne et en ligne dans les bibliothèques

6 millions de prêts de documents de toute nature dans les bibliothèques

→ **65 000** participations aux activités déployées dans les bibliothèques

→ **50 000** abonnements annuels dans les bibliothèques

Sur le plan de la gouvernance et de l'administration municipale, la première politique culturelle de la Ville aura également permis la création d'une commission municipale dédiée à la culture, au patrimoine et au tourisme, ainsi que la consolidation de l'équipe d'employés municipaux spécialisés dans le domaine culturel.

Enfin, si les travaux relatifs à la présente politique ont mis en évidence qu'il reste encore beaucoup à accomplir en matière de développement culturel à Terrebonne, le bilan de la première politique démontre la capacité de la Ville et du milieu à s'engager avec succès dans cette perspective.

4

Portrait du milieu

Territoire et population¹



Une population de près de
120 000 résidents

Un territoire d'une superficie totale de
158,5 km²



comprenant quatre grands secteurs géographiques (Terrebonne-Ouest, Terrebonne-Centre, La Plaine et Lachenaie)



La plus grande ville de la région de Lanaudière

Quatrième ville en importance de la Communauté métropolitaine de Montréal



Dixième ville en importance au Québec

Une population plus jeune que l'ensemble du Québec, avec un **âge moyen de 39,8 ans** et un **âge médian de 40,8 ans**



Plus de **26 %** de la population est âgée de moins de 20 ans

Près de 16 % de la population est âgée de 65 ans et plus.

→ groupe d'âge qui affiche la plus grande croissance récente et à venir



46 056 ménages, dont 34 185 familles



Un revenu individuel moyen de **53 800 \$** et un revenu médian de **45 600 \$** avant impôt.

→ pour le Québec, ces revenus s'élèvent respectivement à **51 160 \$** et **40 800 \$**.

¹ Source : Recensement 2021, Statistique Canada

Une population qui maîtrise le français dans une proportion de 99 %

Près de 13% de la population née à l'extérieur du Canada

Près de 18% de la population appartenant à une minorité visible

Une population de 15 ans et plus dont le plus haut niveau de scolarité est réparti comme suit:

19 % ne détiennent aucun certificat ou diplôme.

24 % détiennent un diplôme d'études secondaires (ou l'équivalent).

42 % détiennent un certificat ou diplôme d'études supérieures inférieures au baccalauréat (apprenti, école de métiers, collègue, cégep, université).

16 % détiennent un baccalauréat ou un grade supérieur.





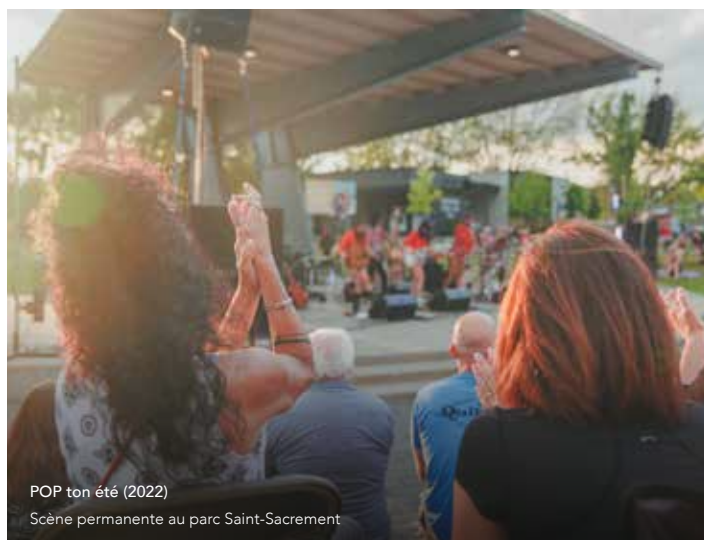
Bibliothèque de La Plaine (2021)



Exposition de Terrebonne à Fort Chipewyan (2023)
Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT)

Équipements, installations et sites à vocation culturelle

- Quatre bibliothèques publiques:
 - Île-des-Moulins, dans le secteur Terrebonne-Centre;
 - André-Guérard, dans le secteur Terrebonne-Ouest;
 - La Plaine;
 - Lachenaie (salle d'exposition);
- Théâtre du Vieux-Terrebonne (salle Desjardins et Foyer Tergel);
- Île-des-Moulins, avec ses sites et bâtiments patrimoniaux, dont la salle Le Moulinet (Moulin Neuf), la salle Raby (bureau seigneurial) et le Théâtre de verdure;
- Maison d'histoire de Terrebonne;
- Maison Bélisle: maison patrimoniale avec salle d'expositions;
- Scène extérieure du parc Saint-Sacrement;
- Réseau d'une centaine de parcs, dont certains sont équipés de gloriettes ou peuvent accueillir spectacles extérieurs, expositions et installations artistiques.



POP ton été (2022)
Scène permanente au parc Saint-Sacrement

Des centres communautaires complètent le réseau d'infrastructures à vocation culturelle de la Ville de Terrebonne. Cette dernière conclut également des ententes d'utilisation des plateaux avec le Centre de services scolaire des Affluents, le Collège Saint-Sacrement et la fabrique de la paroisse Saint-Louis-de-France.

En ce qui concerne l'offre du secteur privé commercial, on compte entre autres la salle Le Foutoir (spectacles et *comedy club*), ainsi que des restaurants, des bars et des commerces qui proposent des prestations musicales ou exposent des œuvres d'art visuel, ainsi que des salles de cinéma.

Acteurs culturels

Outre l'équipe municipale, Terrebonne compte sur de nombreux acteurs intervenant en matière de développement culturel.

La Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT), organisme gestionnaire de la Ville, développe, promeut et rend accessibles des expériences culturelles et artistiques diversifiées et de qualité, notamment dans les installations et les sites dont la gestion lui a été confiée (Théâtre du Vieux-Terrebonne, Île-des-Moulins et Maison Bélisle).

Du côté associatif, on dénombre environ 25 organismes à vocation culturelle, dont une quinzaine sont admissibles aux différents programmes de soutien offerts par la Ville. Ces organismes interviennent dans différents domaines artistiques et culturels, touchant autant des activités professionnelles que de pratique artistique amateur. Il faut souligner en complément que plusieurs organismes, dont ce n'est pas le mandat premier, collaborent et contribuent également à la réalisation de projets culturels.

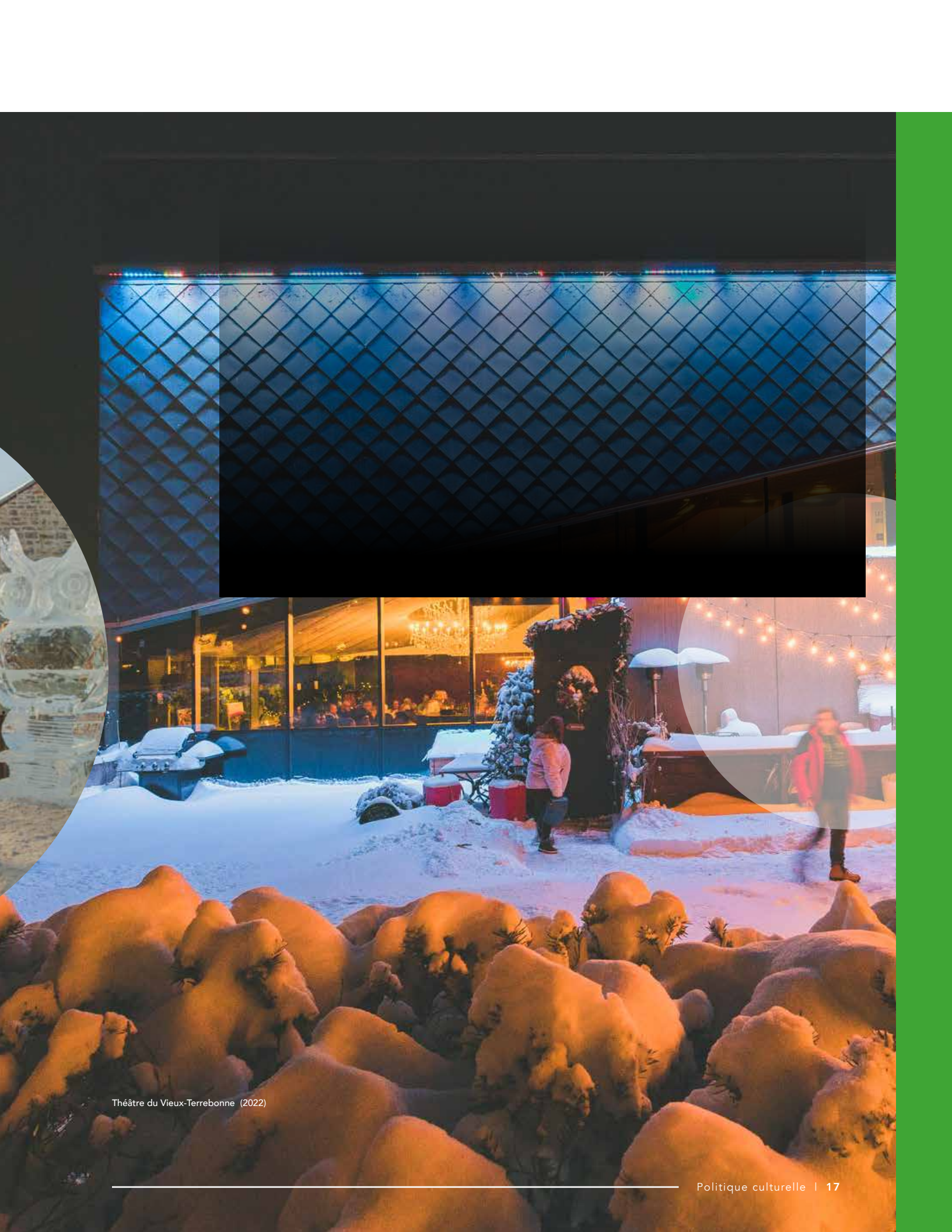
La Ville compte également sur l'apport précieux des travaux et activités menés par Patrimoine et Histoire Terrebonne en matière de conservation et de promotion du patrimoine et de l'histoire du territoire auprès de la population.

Selon une étude réalisée par Hills Strategies, 2 035 travailleurs culturels résidaient à Terrebonne en 2016, dont 280 artistes professionnels.

Enfin, parmi les acteurs de la culture à Terrebonne, il y a toutes les personnes et les organisations qui, de près ou de loin, gravitent autour du domaine culturel, que ce soit le personnel des écoles, les élèves et étudiants qui participent à des activités parascolaires ou encore les bénévoles mobilisés autour de projets et d'événements.



Île-des-Moulins en hiver (2022)



Théâtre du Vieux-Terrebonne (2022)

5

Intervention municipale

La Loi sur les compétences municipales reconnaît aux municipalités la responsabilité première en matière de culture sur leur territoire. Toutefois, cette responsabilité n'a pas à incomber de façon entièrement aux municipalités. C'est d'ailleurs le choix qu'a fait la Ville de Terrebonne en partageant le leadership en matière de développement culturel et en reconnaissant et soutenant les initiatives des acteurs et les organisations du milieu culturel.



Bibliothèque de Lachenaie (2021)



Vernissage de l'œuvre « Joie » et de l'exposition « Au fond, la rivière » (2022)
Béère (Hélène Béland-Robert)



Événement L'Afrique, au rythme des couleurs (2022)
Aminate

Le modèle déployé par la Ville de Terrebonne au fil des ans repose sur les cinq grands types d'actions suivants :

- **Offre directe à la population** de programmes culturels (ateliers, activités, événements, prestations et expositions) et d'un réseau de bibliothèques municipales. Une partie de cette offre est rendue possible grâce à la participation du MCCQ et à l'entente de développement culturel.
- **Soutien aux organismes** à vocation culturelle pour le déploiement de programmes et d'activités grâce au *Cadre de référence en matière d'admissibilité et de soutien à la vie associative*.
- **Valorisation des artistes locaux et de leur création** par les programmes de soutien aux artistes, le programme d'acquisition d'œuvres d'art, la restauration des œuvres d'art public, la collection municipale d'œuvres d'art et l'intégration de l'art dans les espaces publics.
- **Partenariat, collaboration et concertation** avec des organismes culturels à l'échelle locale, supralocale, régionale et nationale visant notamment le financement de projets et d'événements, le soutien à la promotion et le partage d'expertises.
- Collaboration avec des **organismes gestionnaires** à qui la Ville confie une partie du déploiement de l'offre culturelle et patrimoniale. Depuis 1987, la SODECT agit à ce titre, assurant notamment la gestion d'installations et de sites à vocation culturelle et patrimoniale ainsi que les activités d'animation. Plus récemment, la Corporation des fêtes du 350^e anniversaire de la Ville de Terrebonne a été créée afin d'organiser une partie des festivités prévues en 2023.

En matière de développement culturel, la Ville de Terrebonne assume tantôt le rôle de leader, tantôt celui de collaboratrice ou encore de facilitatrice selon la nature et les objectifs de chaque programme ou projet. Dans cette optique, ses interventions se veulent complémentaires des initiatives terrebonniennes dans le secteur culturel. La Municipalité agit aussi à titre de gardienne de l'accessibilité de la culture afin d'en assurer la démocratisation.

Enfin, on attend de la Ville de Terrebonne qu'elle joue un rôle de premier plan dans la coordination des actions culturelles sur son territoire.



Les couleurs du territoire (2022)
Programme Des ponts culturels, d'une rive à l'autre
Projet de cocréation artistique en partenariat avec le Conseil des arts de Montréal et la Cité Génération 55 +
Élyse De Lafontaine



Animation lors de l'événement Les Sucres d'antan (2023) organisé par la Cité Génération 55 +

Leviers

La Ville de Terrebonne dispose des leviers suivants en matière de développement culturel :

- Ententes et protocoles avec la SODECT à titre d'organisme gestionnaire ;
- Entente culturelle avec le MCCQ ;
- Partenariat avec les organismes, les artistes et les artisans du milieu ;
- Partenariat avec les autres instances publiques locales, supralocales, régionales et métropolitaines ;
- Partenariat de projet avec les établissements d'enseignement de tous niveaux ;
- Financement de projets par l'entremise d'ententes ponctuelles provenant des instances publiques ou d'initiatives privées.

La Ville prend également part aux tables de concertation en développement culturel et se positionne vis-à-vis des instances en développement culturel, notamment les suivantes :

- MRC Les Moulins
- Culture Lanaudière
- Tourisme Lanaudière
- Table technique culture et patrimoine de la Communauté métropolitaine de Montréal
- Conseil des arts de Montréal



Journées de la persévérance scolaire (2023)
Ateliers de slam offerts aux élèves de 5^e et 6^e année de l'école Saint-Louis
Olivier Lamarre et Valérie Bizier



François-René Despatis-L'Écuyer

Œuvre « L'hiver » (2017)

Série La suite des saisons

Programme d'acquisition d'œuvres d'art à la Ville de Terrebonne

Bibliothèque de Lachenaie (2020)

Complémentarité avec les autres orientations municipales

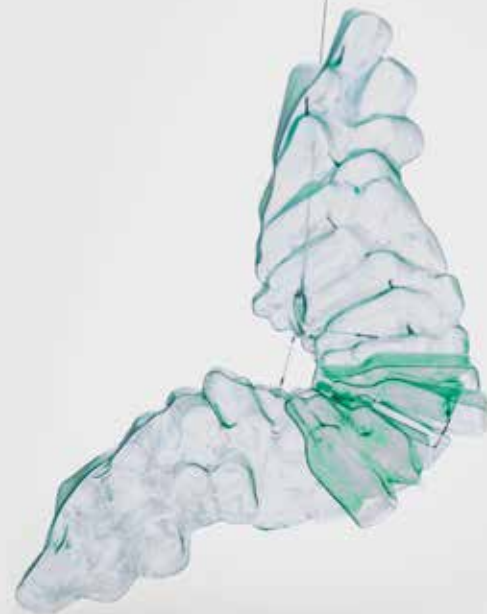
Considérant leur complexité et leur envergure, la culture et les domaines d'intervention municipaux qui y sont associés ne peuvent faire l'objet d'une seule politique. La présente politique culturelle s'inscrit en complémentarité des autres outils de planification municipaux que sont les politiques et les plans d'action sectoriels, dont les suivants :

- Plan stratégique de la Ville de Terrebonne ;
- Politique de développement durable ;
- Cadre de référence en matière d'admissibilité et de soutien à la vie associative ;
- Politique de développement social ;
- Politique du sport, de l'activité physique et du plein air ;
- Plan de développement des bibliothèques ;
- Plans d'affaires des directions de services municipaux ;
- Plan de transition socio-écologique (planification en cours) ;
- Politique du patrimoine (planification en cours).

Suivant cette même logique, les prochains exercices de planification menés par la Ville devront considérer les orientations et objectifs présentés dans la Politique culturelle. Bien qu'elles soient coordonnées par la Direction du loisir et de la vie communautaire, les orientations de la Politique culturelle sont soutenues par l'ensemble de l'appareil municipal.



Bibliothèque de La Plaine (2021)



Transhumance (2022)
Stéphanie Lagueux et Jonathan L'Écuyer

Partage des responsabilités municipales

L'action culturelle nécessite la collaboration de nombreux acteurs au sein même de la Ville de Terrebonne. Les responsabilités entre les principaux services municipaux intervenant en matière de culture sont réparties comme suit.

- La Direction du loisir et de la vie communautaire assure le déploiement de l'offre d'activités de loisir culturel, le soutien à la pratique artistique amateur et à la vie associative, et le déploiement d'une programmation accessible et diversifiée. Elle développe et administre les programmes de soutien aux arts et aux artistes. Elle assure également la représentation et la liaison avec les instances locales, supralocales, régionales et nationales en matière d'art et de culture. Pour le volet patrimonial, elle assure principalement le soutien au patrimoine vivant et immatériel, à l'animation et l'éducation en lien avec les sites, les paysages et les bâtiments à valeur patrimonial. Enfin, elle gère les collections, leur accessibilité et leur mise en valeur.
- La Direction de l'urbanisme durable intervient principalement au chapitre du patrimoine bâti et paysager. Elle en fait l'inventaire, en établit le cadre réglementaire (en complémentarité des politiques et des lois relevant des paliers gouvernementaux supérieurs) et en assure la préservation. Au moment d'écrire ces lignes, un projet de politique du patrimoine est en préparation.
- La Direction du génie s'assure de la planification, de la réalisation et du suivi des divers travaux d'infrastructures, ce qui inclut notamment celles à vocation culturelle, l'intégration de l'art à l'architecture et les aménagements accueillant les œuvres d'art public.
- La Direction des relations avec les citoyens et des communications assure la promotion des différentes initiatives déployées par la Ville et ses partenaires culturels. Elle accompagne les directions concernées relativement aux différentes démarches de consultation et d'élaboration de politiques et de programmes. Par l'entremise des médias sociaux, elle facilite les interactions avec le public lors des événements et des spectacles. Au besoin, elle s'assure de la conformité des protocoles en place, en plus de produire et de rassembler les documents témoignant du rayonnement de la vitalité culturelle terrebonnienne.
- La Direction du greffe et des affaires juridiques est responsable des archives administratives de la Ville, lesquelles ont une valeur historique et patrimoniale.
- La Direction générale assure la cohérence et la complémentarité de l'intervention municipale, représente la Ville auprès des instances et des paliers gouvernementaux supérieurs et veille à la coordination de l'action des services municipaux.





Animation lors de l'événement Les Sucres d'antan (2023) organisé par la Cité Génération 55+ (2023)



Activité familiale lors de la Grande fête d'ouverture des festivités du 350^e anniversaire de Terrebonne (2023)



Olivier Lamarre et Valérie Bizier
J'ai encore d'quoi à dire! (2020)
Maison Bélisle
@Olivier Lamarre

6

Fondements de la Politique

Vision

La Ville de Terrebonne se distingue comme un milieu de vie où la pratique artistique et culturelle marque profondément et de façon innovante la vie du citoyen aussi bien que la vie collective.

Principes

En cohérence avec son Plan stratégique 2021-2025, l'intervention culturelle de la Ville de Terrebonne applique d'emblée les principes de ce dernier que sont l'intégrité et la rigueur, le bien-être et la satisfaction citoyenne, le développement durable, et le leadership et la performance.

Par ailleurs, les principes ci-dessous, qui sont plus spécifiques à l'action culturelle, guideront la Municipalité dans le cadre de la présente politique. Intimement liés les uns aux autres, ils doivent être appliqués conjointement. La Ville de Terrebonne invite l'ensemble des acteurs du milieu culturel à adhérer à ces principes et à les intégrer au cadre de leur action.

Accessibilité

La notion d'accessibilité évoque spontanément l'accès physique aux lieux ou la capacité financière des publics et participants ciblés, mais elle inclut également les aspects communicationnel, territorial, organisationnel et temporel. L'accessibilité renvoie également à l'idée que l'intelligibilité de la culture est une condition aux bénéfices qu'elle propose tant sur le plan individuel que collectif.

Diversité

Le principe de diversité s'applique à de multiples aspects du développement culturel. Elle renvoie en premier lieu à l'idée de considérer la diversité de la population terrebonnoise quant à ses caractéristiques (âge, genre, origine, éducation, situation économique, etc.) et à ses préférences, besoins et motivations en matière culturelle. La diversité s'applique également à la proposition culturelle déployée par la Ville et ses partenaires en matière de disciplines artistiques et de domaines culturels.

Partenariat et complémentarité

Ces principes se veulent indissociables et viennent en quelque sorte soutenir les deux principes précédents. Le partenariat permet généralement de développer des propositions plus riches et de plus grande portée, alors que la complémentarité permet d'élargir l'éventail de l'offre culturelle, et ce, au profit des parties prenantes aussi bien que des groupes ciblés.



Axe 1 : Citoyenneté et vitalité culturelles

L'exercice de la citoyenneté culturelle s'incarne par la participation à la vie culturelle de sa ville, mais plus encore de son quartier. La citoyenneté culturelle décloisonne le rôle de l'individu, traditionnellement circonscrit comme spectateur et consommateur, et l'invite dans les sphères de la création et de la diffusion. De ce fait, la population participe à la construction de sa propre identité et devient un acteur culturel à part entière.

La vitalité traduit l'énergie et le dynamisme, voire la santé qui s'expriment à travers la culture. Elle se positionne à la fois comme condition et comme résultante de la citoyenneté culturelle. De surcroît, la vitalité permet à l'individu de faire de la culture une dimension omniprésente de son milieu de vie, tout en invitant chaque personne à contribuer à cette vitalité.

Pour la Ville de Terrebonne, ce premier axe doit s'ancrer dans une perspective d'accessibilité, de diversité et de proximité, de manière à interpeller l'ensemble de la collectivité, nonobstant l'âge, le lieu de résidence ou les conditions de vie. Il s'inscrit ainsi dans une réelle volonté de démocratisation culturelle et s'impose comme une composante majeure de la qualité de vie de la population.

Orientation 1: Accroître l'accès à la culture pour la population

Objectifs:

- 1.1: Développer l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire municipal
- 1.2: Déployer des stratégies visant à mieux rejoindre les différents groupes de la population
- 1.3: Développer des initiatives et des projets s'adressant à des personnes et des groupes peu rejoints par l'offre culturelle municipale



Transhulance (2022)
Projet de médiation culturelle en art
médiatique en partenariat avec INEDI et
le CÉGEP régional de Lanaudière
Stéphanie Lagueux et Jonathan L'Écuyer

1



Rendez-vous culturel 2022
Oeuvre d'art collective
Judith Boily Valois

2

Orientation 2: Favoriser la participation culturelle de la population

Objectifs:

- 2.1: Multiplier les initiatives culturelles impliquant les citoyens
- 2.2: Optimiser l'offre culturelle proposée dans la programmation de la Ville et de ses partenaires



Axe 2: Synergie culturelle

Une synergie s'opère lorsque les différentes parties prenantes agissent de façon coordonnée afin d'aboutir à un même but. La synergie culturelle pourrait donc se définir comme la mobilisation et la mise en commun des forces vives du milieu dans l'objectif de proposer une action culturelle substantielle et significative. L'atteinte de cette cible repose largement sur les mécanismes permettant un tel maillage entre les différentes parties prenantes.

La synergie propose plusieurs avantages : elle aménage un espace où sont facilités les échanges, le partage, la complémentarité. Elle devient le terreau fertile où se développent les idées et les innovations. Elle facilite les transferts de connaissances et profite ainsi autant aux acteurs qu'aux personnes visées par l'action culturelle. Enfin, la synergie culturelle suscite éventuellement la solidarité et la résilience des acteurs culturels, des aspects importants dans un contexte social où la culture est trop souvent fragilisée.

Au vu de tous ces avantages, la Ville de Terrebonne entend soutenir les mécanismes permettant de consolider et de renforcer la synergie culturelle s'exprimant au sein du milieu.

3

Orientation 3: Alimenter les savoirs et les savoir-faire

Objectifs:

- 3.1: Tenir à jour l'expertise relative aux besoins et tendances en matière de pratique culturelle
- 3.2: Valoriser la professionnalisation des acteurs culturels



Grand concert (2022)
Alexandre Da Costa et l'Orchestre symphonique
de Longueuil (Festival Stradivaria)
Société de développement culturel de Terrebonne

4

Orientation 4: Encourager le maillage culturel au sein du milieu

Objectifs:

- 4.1: Mobiliser le milieu culturel
- 4.2: Faciliter les collaborations multisectorielles



POP ton été (2022)



Axe 3 : Affirmation du caractère culturel terrebonnien

Par l'unicité de son patrimoine, de ses acteurs, de son dynamisme et de ses façons de faire, Terrebonne exprime une vitalité culturelle distinctive. Cette unicité est d'une grande valeur puisqu'elle participe de son identité collective et de sa fierté. De plus, elle détermine de façon considérable la qualité de vie du milieu et contribue à alimenter et à renforcer le sentiment d'appartenance de la communauté.

Terrebonne est riche de culture, mais cette richesse peut être encore davantage développée et mise en valeur. De véritables bijoux – talents, innovations, créations, projets, collections, etc. – demeurent méconnus et méritent d'être vus, entendus, découverts. Par leur œuvre et leur travail, ils participeraient directement au rayonnement de la communauté.

La Ville de Terrebonne s'engage, dans le cadre de ses compétences et dans le respect de ses ressources, à poursuivre les efforts d'affirmation de la place de la culture au sein de la communauté en la soutenant, en la valorisant et en la propulsant.



5

Orientation 5: Promouvoir l'expression culturelle sous toutes ses formes

Objectifs:

- 5.1 : Valoriser la diversité culturelle et artistique
- 5.2 : Promouvoir la création artistique et culturelle d'ici



6

Orientation 6: Raffermir le leadership municipal en matière de culture

Objectifs:

- 6.1 : Circonscrire le rôle de la Ville comme promoteur culturel
- 6.2 : Mettre en valeur le patrimoine culturel

Animation lors du
Grand concert (2022)
Société de développement
culturel de Terrebonne

8

Modalités de suivi

La première répondante de la Politique culturelle et du déploiement de son plan d'action est la Commission de la culture, du patrimoine et du tourisme, mandatée à cet effet par le conseil municipal. Elle assure un suivi assidu de la réalisation des actions prévues, valide les projets d'entente entre la Ville et les autres partenaires en matière d'action culturelle et reçoit la reddition de comptes relative au plan d'action. Elle participe à la conversation entourant le développement culturel et représente la Ville de Terrebonne auprès des différentes instances de gouvernance culturelle, lorsque c'est requis.

Quant à la Direction du loisir et de la vie communautaire, de concert avec les services municipaux concernés, elle est responsable de la réalisation opérationnelle des plans d'action. Chaque plan d'action culturel est d'une durée de trois ans, mais fera l'objet d'un bilan et d'une mise à jour sur une base annuelle.



9

Remerciements

La Ville de Terrebonne souhaite remercier toutes les personnes qui ont collaboré, de près ou de loin, à l'élaboration de la Politique culturelle.

Élues et élus membres de la Commission de la culture, du patrimoine et du tourisme

Carl Miguel Maldonado, président
district 8 – Saint-Jean-Baptiste,

Robert Auger, vice-président
district 13 – Coteau-des Vignobles,

Marie-Eve Couturier,
district 7 – Côte de Terrebonne

Valérie Doyon,
district 6 – Comtois-La Pinière

André Fontaine,
district 12, Vieux-Terrebonne

Élues et élus de la Ville de Terrebonne

Mathieu Traversy, maire

Daniel Aucoin,
district 11 – Seigneurie-Île-Saint-Jean

Raymond Berthiaume,
district 2 – Du Boisé-Laurier,

Sonia Leblanc,
district 15, Saint-Charles – Des Fleurs

Vicky Mokas,
district 1 – Saint-Joachim

Comité de travail

Louis Cabral, directeur adjoint,
Direction du loisir et de la vie communautaire
(jusqu'en mai 2022)

Geneviève Cadieux, cheffe de division Arts,
culture et bibliothèques,
Direction du loisir et de la vie communautaire
(jusqu'en mars 2022)

Mélanie Desmarais, conseillère aux activités,
volet arts et culture,
Direction du loisir et de la vie communautaire

Marjorie Hudon, conseillère en communication,
Direction des relations avec les citoyens et
des communications

Edith Juneau, conseillère,
développement de politiques,
Direction du loisir et de la vie communautaire

Jean-François Lévesque, directeur,
Direction du loisir et de la vie communautaire.

Nadine Lussier, directrice,
Direction des relations avec les citoyens et
des communications

Veronica Oliveros, cheffe de section,
bibliothèque André-Guérard,
Direction du loisir et de la vie communautaire

Julie Richard, cheffe de division Arts,
culture et bibliothèques,
Direction du loisir et de la vie communautaire
(à partir de décembre 2022)

Équipe d'ArtExpert

Louise J. Poulin, direction de projet (jusqu'en août 2022)

Nathalie Courville, direction de projet
(à partir d'août 2022)

André Courchesne, analyse, entrevues, rédaction
et animation

Hugo Dufour-Bouchard, recherche, entrevues et
coordination du portrait du milieu

Geneviève Murray, animation

Marie-Claude Charlebois, coordination des
tables rondes

Amélie Daigle, animation du Rendez-vous culturel

Personnes ayant participé à la démarche

Mathieu Alarie, SODECT

François Amyot, citoyen

Benoît Arcand, acteur

Anne-Marie Auger,
Patrimoine et Histoire Terrebonne

Chadi Ayoub, artiste

Mme Dominique Babineau,
Association des artistes en arts visuels de
Terrebonne (AAAVT)

Marie-Ève Beaumier, SODECT

Hélène Béland-Robert, artiste

Geneviève Bélisle, artiste

Ghislaine Bilodeau,
Les Voix des Moulins

Valérie Bizier, artiste

Claude Blouin,
Patrimoine et Histoire Terrebonne

Judith Boily, artiste

Éliane Bouchard, citoyenne

Olivier Brault, Sonate 1704

Isabelle Brien, citoyenne

Normand Brière,
Patrimoine et Histoire Terrebonne

Marie-Thérèse Brousseau,
Les Créations Bliz-Arts

Mélanie Cantin,
Orchestre à vents de Terrebonne

Martine Cardinal,
Festival Stradivaria

Emérik Caron, artiste

Léopold Caron,
Patrimoine et Histoire Terrebonne

Patrick Cothenet, citoyen

Marc-André Coull, conseiller aux activités - volet culturel,
Direction du loisir et de la vie communautaire

Isabelle Dagenais, conseillère aux activités - volet culturel,
Direction du loisir et de la vie communautaire et
conseillère aux événements de la Corporation des fêtes
du 350^e anniversaire de la Ville de Terrebonne

Valérie Dezelak, artiste

Mélanie Drapeau, cheffe de division
Activités récréatives et communautaires,
Direction du loisir et de la vie communautaire,
Ville de Terrebonne

Ronald Dubé,
Orchestre classique de Terrebonne

Claude Dubois, artiste

Claudia Dupont,
SOLECT

Céline Durand,
Corporation des fêtes du 350^e anniversaire de la
Ville de Terrebonne

Martin DuTou, artiste

Chantal Filion,
Direction de la culture, des loisirs et de la vie
communautaire, Ville de Mascouche

Manon Fleury,
Centre de services scolaire des Affluents

Gilles Fontaine, citoyen

Sylvain Fortin,
Théâtre Côte-à-Côte

Claudette Gagnon, citoyenne

Radhanath Gagnon,
Art Partage

Catherine Gaudet,
SODAM

Yves Gauthier, artiste

Corinne Gendron,
MRC Les Moulins

Marie-Pier Guzzi, technicienne en loisirs,
Direction du loisir et de la vie communautaire

Eric Huard,
salle Le Foutoir (brasserie McTavish)

Hassiba Idir, Aminate

Toby Laflamme, artiste

Elyse Lafortune,
Direction de la culture, des loisirs et de la vie
communautaire, Ville de Mascouche

Vincent Lagacé,
Éclipse – Le groupe vocal

Stéphanie Lagueux, artiste

Sarah Laliberté, citoyenne

Olivier Lamarre, artiste

Sabrina Lambert, conseillère aux activités - volet culturel,
Direction du loisir et de la vie communautaire

Chantal Lapier, artiste

Stéphane Larivée, directeur général adjoint,
Direction générale

Jonathan L'Écuyer, artiste

Pierre Legrand, artiste

Philippe Lemieux,
Théâtre Côte à Côte

Sophie Lemercier,
Culturel Lanaudière

Luc Lepage, chef de section - bibliothèques,
Direction du loisir et de la vie communautaire

Marc-Olivier Marchand, artiste

Claude Martel, historien

Louise Martin,
SOLECT

Raymond Paquin,
Patrimoine et Histoire Terrebonne

Estelle Pichette,
Orchestre classique de Terrebonne

Caroline Planté, musicienne

Luc Pouliot, artiste

Claudéric Provost,
SOLECT

Mélanie Provost, citoyenne

Sabrina Quesnel Bolduc, artiste

Manon Riendeau,
Orchestre classique de Terrebonne

Gio Sardo,
Orchestre classique de Terrebonne

Sophie Rochon,
Patrimoine et Histoire Terrebonne

Cassandra Smith,
Conseil local du patrimoine

Hugo Valiquette,
Éclipse – le groupe vocal

Junjuan Zhang, citoyenne

LES MONDES PARALLÈLES

par Richy Jay et les élèves de cinquième secondaire
de l'École Des Rives



Richy Jay et ses musiciens
Élèves de cinquième secondaire de l'école Des Rives Les Mondes parallèles (2022)
Gala Coupe ça court (2022)



Terrebonne
Une histoire de vie